



NOTE DE SERVICE N° 081-MPMBPE/DGD du 27 MAI 2020

(DIFFUSION GENERALE)

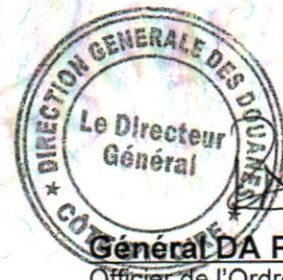
Objet : Suspension de fonction

Réf : - Courrier CAPAM-CI n° 037/CA/KK/2020 du 04/05/2020
- Courrier CAPAM-CI n° 014/CA/KK/2020 du 11/02/2020

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service que, conformément aux correspondances visées en référence, **Monsieur NARTEY ADDO MOSES**, précédemment Président du Conseil de Surveillance de la Coopérative avec Conseil d'Administration des Acteurs de la Pêche Artisanale et Maritime de Côte d'Ivoire (CAPAM-CI COOP-CA), **est suspendu de toute fonction par décision du Conseil d'Administration en date du 5 février 2020.**

Par conséquent, **il n'est plus autorisé à agir au nom et pour le compte de ladite société.**

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente qui est d'application immédiate et toute difficulté y afférente me sera signalée d'urgence.



Général DA Pierre A.
Officier de l'Ordre National